



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58

Fax: 03 89 64 16 61 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Jeudi 20 janvier 2011

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne](#)

SOMMAIRE

1) Préparation de la rentrée 2011/2012 : le scénario de l'indécence.

2) Proposition de loi de la semaine : obligation de la présence de deux adultes pendant les récréations dans les écoles.

3) Nouvelle attaque : Un député UMP veut casser le statut des fonctionnaires.

4) Profs-formateurs : qui veut un mi-temps à 573 euros par mois ?

Nous avons déjà appris à la veille des vacances de Noël que l'académie de Strasbourg allait être ponctionnée de **177** postes dans le premier degré et de **193** postes dans le second degré.

Le Rectorat vient enfin de nous communiquer la répartition entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin pour la rentrée 2011.

Le Haut-Rhin perdra **84 postes** dans les écoles pour seulement **187 élèves en moins** soit **1 enseignant pour 2 élèves en moins**.

Le choix des fermetures de poste sera connu lors des CTPD et CDEN de fin mars-début avril.

Afin de lutter contre cette asphyxie, Samedi 22 janvier 2011 à l'appel de la FSU, du SNUipp-FSU, du Sgen-CFDT et du Se-UNSA, de l'AREN 68 et de la FCPE

TOUS au rassemblement

à MULHOUSE à 11h [Place des victoires](#) (fontaine au milieu de la rue du Sauvage)

NON à la CASSE du Service Public d'Éducation.

Venez faire du bruit !!

1) Préparation de la rentrée 2011/2012 : le scénario de l'indécence.

Le Rectorat vient enfin de nous communiquer quelques éléments sur la préparation de la rentrée 2011.

Nous avons déjà appris à la veille des vacances de Noël que l'académie de Strasbourg allait être ponctionnée de **177** postes dans le premier degré et de **193** postes dans le second degré.

Cette nouvelle fournie de suppressions de postes relève de l'indécence. Toutes les pseudo-explications fournies par nos gouvernants ne résistent pas à la réalité du terrain de la maternelle au post-bac.

LIRE l'analyse de la FSU : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1827>

2) Proposition de loi de la semaine : obligation de la présence de deux adultes pendant les récréations dans les écoles.

« Le nombre de maîtres chargés d'assurer la surveillance des élèves durant les récréations doit tenir compte de l'importance des effectifs et de la configuration des lieux. Il ne peut être inférieur à deux »,

indique l'article unique d'une [proposition de loi](#) déposée à l'Assemblée nationale le 13 janvier 2011 par le député Éric Diard (UMP, Bouches-du-Rhône) et 18 autres parlementaires de la majorité (1). Cette proposition vise « à rendre obligatoire la présence de deux adultes pendant la récréation dans les écoles primaires ».

Et pour les classes uniques, on fait comment ?

3) Nouvelle attaque : Un député UMP veut casser le statut des fonctionnaires.

Jamais avare de propositions iconoclastes, Jean-François Mancel, député UMP de l'Oise, vient de déposer une proposition de loi visant à réserver le statut de fonctionnaire aux seuls agents des ministères régaliens (Affaires étrangères, Justice...), les autres passant sous un contrat de travail de droit commun.

« A l'heure où le gouvernement a décidé de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, une telle mesure viendrait renforcer la volonté de rationalisation des dépenses de l'Etat », estime le député. Les syndicats de fonctionnaires se sont déjà insurgés contre une volonté de « dislocation de la fonction publique ». Reste à savoir si cette proposition sera inscrite à l'ordre du jour de la commission des Affaires sociales, premier obstacle avant un éventuel examen.

[Communiqué de presse de la FSU nationale](#) : Proposition de loi Mancel, une attaque frontale contre la Fonction publique

4) Profs-formateurs : qui veut un mi-temps à 573 euros par mois ?

Sur le blog de Véronique SOULE, journaliste à Libération :

Lu dans une petite annonce : lycée cherche "formateur" pour **cours de français à des élèves non francophones**. Salaire : **573 euros mensuels pour 22 heures par semaine**. Une **licence** est souhaitée...On savait les salaires peu attractifs dans le public. Mais là, c'est à décourager de faire des études.

LIRE LA SUITE : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1824>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>